

Commune de
Val-Cenis

ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT

ANNEE 2025

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE d'adjoint administratif**ARRETE N°RH 2025-115****territorial principal de 2^{ème} classe**

Service RH

Le Maire de Val-Cenis,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret 2006-1690 du 22/12/2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu la délibération n°D_2021_01_08 du 19/01/2021 fixant les ratios d'avancement de grade,

Vu l'arrêté n°2021-175 en date du 24/06/2021 fixant les Lignes Directrices de Gestion,

ARRETE**Article 1** : Le tableau annuel d'avancement au grade **d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe** est fixé comme suit pour l'année 2025 :

Agents promus	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Date souhaitée de la nomination
Mme DURIEZ Ingrid	Adjoint administratif	adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe après examen professionnel	1	01/08/2025
Mme URLACHER Elina	Adjoint administratif	adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe après examen professionnel	2	01/08/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
2	0	2

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
2	0	2

Article 2 : Recours

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble, 2 place de Verdun – BP 1135 – 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Notification – transmission

Le présent acte sera :

- transmis au Président du Centre de Gestion de la Savoie afin que celui-ci en assure la publicité.
- affiché dans les locaux du personnel de la commune.

Fait à Val-Cenis, le 23/07/2025

Affiché le

Par délégation du Maire,
Jacqueline MENARD, adjointe au maire

